

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GARD

ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Nombre de conseillers

en exercice : 10

présents : 09

votants : 09

L'an deux mille dix

Le vingt mars

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-Camprieu (Gard)

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Sous la présidence de Monsieur André BOUDES, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/03/2010

PRESENTS :

MMES./MM. André BOUDES - Francis COULANGE -
Fabien ARJAILLES - Gérard PERUS - Thérèse HERRERO -
Guillaume ROUX - Grégoire ANDREO - Marion CHOQUET-
Nicole AMASSE.

ABSENT :

M. Eric BERNARDON

PROCURATION : Néant

Madame Viviane BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

OBJET :

**Lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre
du projet de vérification et restauration éventuelle du barrage du Devois**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une consultation en procédure adaptée pour le choix d'un maître d'œuvre qui sera chargé de vérifier l'état du barrage du plan d'eau situé au Devois et de conduire si nécessaire le projet de restauration.

Il invite le Conseil Municipal à se prononcer :

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
(par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

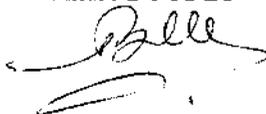
➤ APPROUVE le lancement de la consultation en procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre qui sera chargé de la vérification de l'état du barrage situé au Devois et de conduire si nécessaire le projet de restauration.

➤ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Saint-Sauveur-Camprieu, le 06/04/2010

Le Maire
André BOUDES

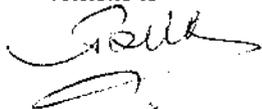


⇒ Transmis à Mme la Sous-préfète, le

⇒ Reçu par Mme la Sous-préfète, le

⇒ Retour en mairie, le

⇒ Affiché le



ACTE ADMINISTRATIF
DEPOSE LE

12 AVR. 2010

SOUS-PREFECTURE
DU VIGAN